



Genève, le 12 septembre 2025  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

### Une nouvelle vision pour la mobilité sur le Léman

**Le département de la santé et des mobilités (DSM) présente une vision cantonale pour le développement des liaisons lacustres, afin de mieux exploiter le potentiel du plan d'eau comme axe structurant de mobilité. Cette orientation s'inscrit dans la stratégie de diversification des modes de transport et de réduction de la pression routière, tout en offrant des solutions innovantes et attractives.**

Aujourd'hui, les Mouettes genevoises exploitent quatre lignes transversales, principalement utilisées dans un cadre de loisirs, avec environ un million de passagers par an. Ces lignes demeurent faiblement intégrées au réseau des TPG, ce qui limite leur rôle en tant que véritable alternative de transport. Pourtant, les besoins existent: chaque année, près de neuf millions de voyageurs sont transportés par les TPG entre les deux rives du lac via le pont du Mont-Blanc, souvent saturé aux heures de pointe.

Les études menées par l'office cantonal des transports (OCT) confirment que le lac peut constituer un axe compétitif pour les trajets pendulaires, à condition de garantir des liaisons rapides, régulières et bien connectées au réseau terrestre. L'intégration tarifaire, la fréquence accrue des dessertes et la possibilité d'embarquer des vélos apparaissent comme des conditions déterminantes pour attirer une clientèle quotidienne, au-delà de l'usage touristique.

#### Orientations prioritaires et projets pilotes

Le DSM met en avant deux orientations prioritaires. D'une part, des liaisons "longues" entre les deux rives permettant de contourner le centre-ville bien en amont, comme la future ligne "voie bleue" entre Corsier et Bellevue, portée par les communes et des acteurs privés et exploitée par la CGN dès le 15 septembre 2025. Cette desserte régulière sera intégrée dans le périmètre cantonal et la communauté tarifaire Unireso en cas de succès à l'issue de l'expérimentation prévue sur trois ans.

D'autre part, des liaisons traversantes directes sont également à l'étude, avec comme priorité une future connexion entre Coligny et le centre-ville, via les Pâquis ou les Nations.

Ces liaisons rapprochées, identifiées comme corridor stratégique, permettraient de franchir le lac en quelques minutes et d'éviter le détour par le centre-ville et les transbordements multiples sur le réseau terrestre.

A l'issue d'une étude menée par l'OCT et les Mouettes genevoises, une liaison temporaire entre le débarcadère des Pâquis et celui de Ruth (Tour-Carrée) à Coligny sera

lancée au printemps 2026 pour une durée d'un an, après obtention de la concession par l'Office fédéral des transports. Cette nouvelle ligne offre un temps de trajet particulièrement compétitif, directement concurrentiel avec la voiture individuelle, tout en garantissant le transport de vélos et une intégration fluide avec le réseau des TPG grâce aux correspondances en quai à quai avec les lignes de bus en rive gauche. Cette expérimentation sera financée dans un premier temps par la Fondation Modus. En cas de succès, cette ligne pourrait être également pérennisée et sa fréquence augmentée. D'autres projets de liaisons "longues" et "rapprochées", publics et privés, sont à l'étude.

## Une approche progressive et partenariale

Le lac est à l'heure actuelle "sous-exploité" en matière de mobilité et l'offre lacustre présente des potentiels de développement, en particulier pour les déplacements pendulaires. Mais ces développements ne peuvent aujourd'hui être menés que dans un cadre maîtrisé, devant tenir compte d'impératifs techniques importants (infrastructures, sites palafittiques, etc.), de la disponibilité de navires, de la rentabilité financière, ainsi que de l'acceptabilité des riverains. La vision du DSM repose ainsi sur une approche progressive et partenariale visant à favoriser les projets pilotes portés par des acteurs publics ou privés, d'en évaluer la pertinence et la viabilité, puis de garantir, en cas de succès, leur intégration dans le périmètre cantonal et la communauté tarifaire Unireso.

En parallèle, le DSM poursuivra les discussions avec les communes riveraines, la CGN, les Mouettes genevoises et les acteurs privés intéressés afin d'identifier les meilleurs emplacements d'embarquement, d'adapter les infrastructures portuaires et d'assurer une bonne articulation avec le réseau de transports publics.

En diversifiant l'offre de transports publics et en intégrant pleinement le lac dans la politique de mobilité, Genève se dote d'un nouvel atout stratégique pour renforcer la multimodalité, réduire la pression de la voiture individuelle et offrir des solutions de déplacement innovantes, fiables et rapides.

*Pour tout complément d'information: Marc-André Siegrist, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DSM, T. 079 623 38 18*